

**DELIBERATION (2025-4)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Lotissement LA PLANEZE : autorisation donnée de signer la convention pour la rétrocession de la voirie et équipements communs

L'an deux mille vingt-cinq, le treize janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

Date de convocation : 9 janvier 2025

Présents : MM. MME Pascal BRUHAT, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY.

Représentés : MM. MME Alain LAGRU (pouvoir à Pascal BRUHAT), Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Pierre DUPECHER).

Absents : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : M. Patrick JULLIEN.

Vu la délibération n°2024-27 du 8 juillet 2024, concernant le déclassement de la voie privée et réseaux desservant les habitations du lotissement de LA PLANEZE en voie publique et transfert à la Commune, validant la démarche d'établissement d'une convention de rétrocession du lot voirie d'une surface de 1064 m², Monsieur le Maire expose le projet de convention.

Il précise que la rétrocession ne pourra pas intervenir avant que les 5 lots aient été commercialisés et que les constructions principales correspondantes soient hors d'eau et hors d'air.

Au terme de la convention, l'Aménageur rétrocédera, à l'euro symbolique, les installations à la Commune, les frais d'actes liés à la régularisation du transfert de propriété étant à la charge de l'Aménageur.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil municipal, à la majorité des votants : 9 Pour
1 Contre (Thierry CHALENDARD), 1 Abstention (Jean-Marie BILLY).

- autorise le Maire à signer la convention pour la rétrocession de la voirie et équipements communs,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 14 janvier 2025

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 14 janvier 2025

Le Maire, Pascal BRUHAT